



PLPDMA

Compte rendu de la C.C.E.S n°3



(Commission Consultative d'Elaboration et de suivi)

CCES n°3 – Point d'avancement sur plusieurs actions – 18 Octobre 2024 – Salle d'animation de la déchetterie de Beauvais



Liste des participants :

Titres	Représentants
Elue référente du PLPDMA	Mme Lejeune Béatrice : <i>Vice-présidente – déchets</i>
Service eaux et déchets	Mr Cantin Franck : <i>Directeur eaux et déchets</i>
Service prévention des déchets	Mr Lebled Maximilien : <i>Responsable du service prévention – déchets</i> Mme Desauty Pauline : <i>Chargée de prévention et de sensibilisation des déchets, secrétaire de la CCES</i> Mme Legrand Sanaa : <i>Service civique</i> Mme Volahanta Britney : <i>Service civique</i> Mr Laborie Edouard : <i>Maitre composteur</i>
Service gestion des déchets	Mr Baron Arnaud <i>coordinateur des déchetteries</i>
SMDO	Mme Rognon Marie : <i>Chargée des animations et des visites SMDO</i> Mme Cunat Marlene : <i>Ingénieure prévention SMDO</i>
Autres services CAB	Mr Detaille Bastien : <i>Chargé du PAT</i> Mme Mansuy Elodie : <i>Chargée de mission circulaire et inclusive</i> Mme Tijeras Abigaïl : <i>Accompagnement aux transitions</i>
Associations locales	Mme Quenehen Apolline : <i>Animatrice aux ateliers de la Bergerette</i> Mr Marin Anthony : <i>Animateur aux ateliers de la Bergerette</i> Mr Goujon Laurent : <i>Représentant du président Alep 60</i> Mme Samain Brigitte : <i>Représentante de l'association collembole et RCC Haut de France</i>
Elus	Mr Couillerot Alain : <i>Maire adjoint de Troissereux</i> Mr Matura Yannick : <i>Maire adjoint de Beauvais</i>
ECOGEOS	Mme Desportes Joséphine <i>ingénieure d'étude ECOGEOS</i>

Excusés : Mr Tabary – Mr Dufour – Mr Thiplouse – Mme Tessier – Mr Vandeburie – Mr Le Henaff – Mme De Koninck – Mme Clinckemaillie – Mme Moret – Mr Ahouansou



Réunion avec support power point



9h30-12h30

Déroulé de la réunion :

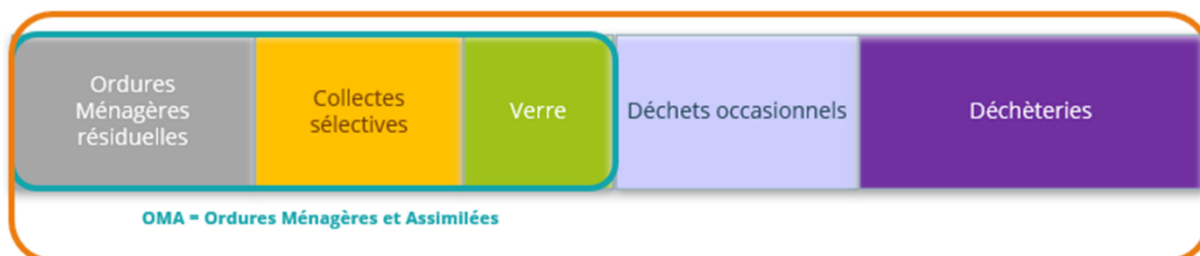
1. Point global sur le PLPDMA
2. Balayage de 19 fiches actions dans 8 axes, échanges à la fin de chaque axe.
3. Les chiffres des déchets

1 Point global sur le PLPDMA

- Durée de 6 ans
- 53 communes
- 103 890 habitants (2021)
- Objectif de réduction de -23% de DMA entre 2010 et 2030

En 2010 le ratio de D.M.A (Déchets Ménagers et Assimilés) était de 623 kg/hab. L'Objectif principal à atteindre en 2030 est fixé à 478kg/hab (-23%).

Périmètre d'intervention du service public de prévention et de gestion des déchets

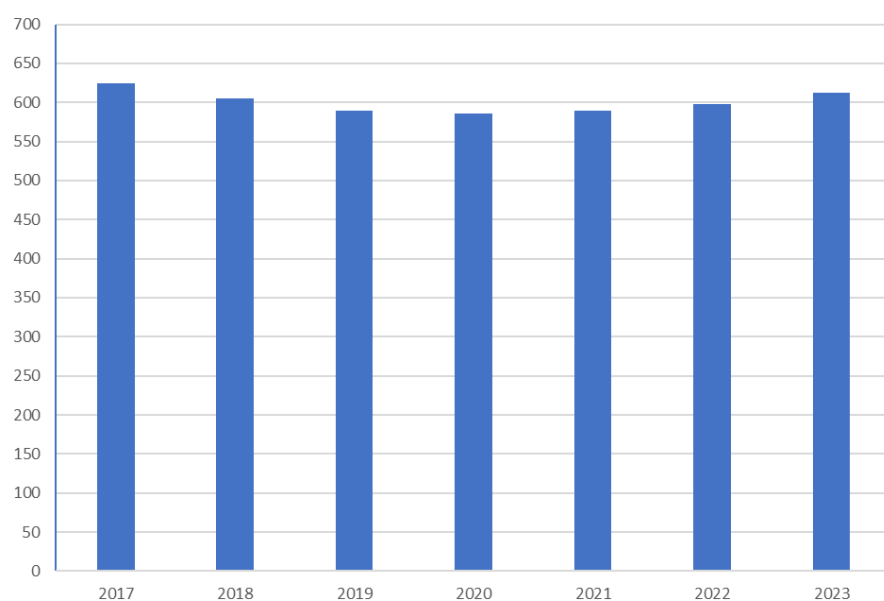


DMA = Déchets Ménagers et Assimilés

Objectif secondaire : baisser les ordures ménagères de 30% entre 2010 et 2030

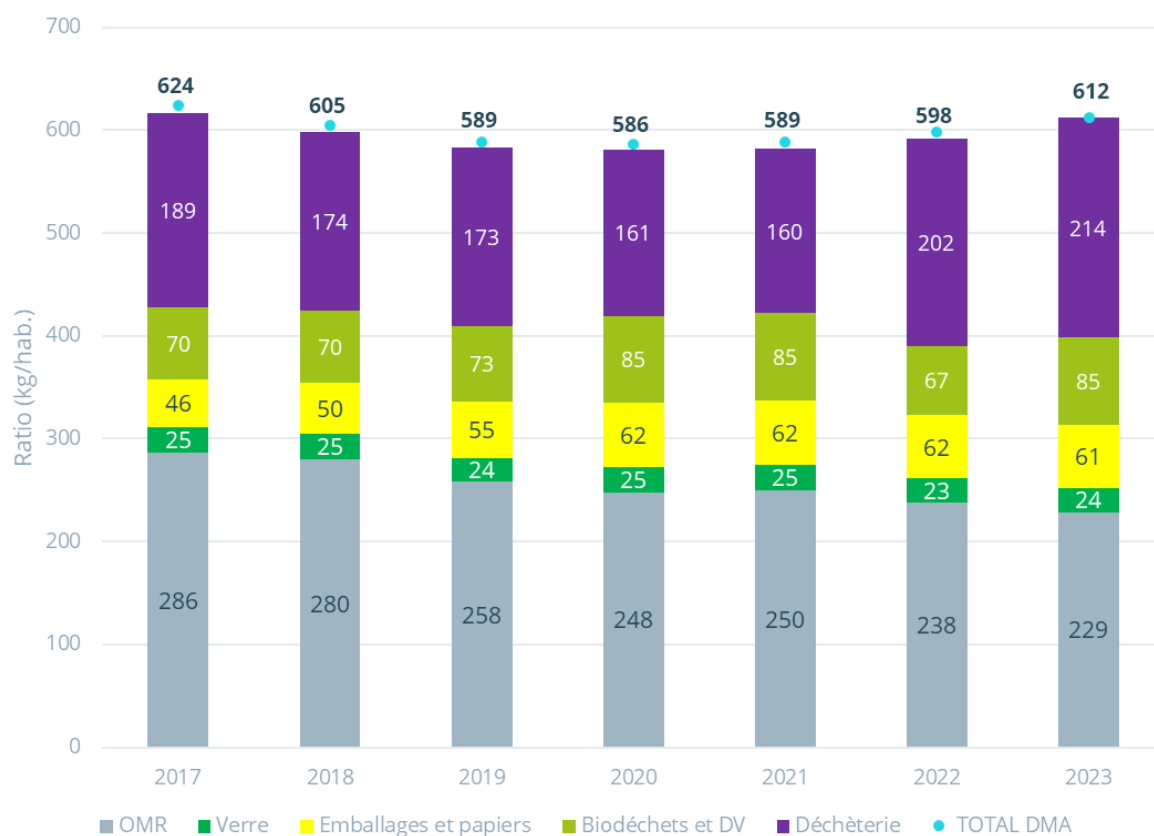
Maximilien présente un graphique montrant l'évolution des DMA en kg/hab, de 2017 à 2023. Le graphique (ci-dessous) montre une baisse de 2018 à 2020 puis une augmentation chaque année à partir de 2021.

Evolution des DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) de 2017 à 2023



Demande de M. Laurent Goujon d'avoir un détail de chaque flux de déchets Marlène Cunat précise que les déchets verts peuvent être à l'origine de cette augmentation et pour cause la météo peut faire augmenter les tonnages de Déchet vert en déchetterie

Information complémentaire ci-dessous :



Mme Joséphine Desportes précise que l'objectif de baisse sur l'OM est en baisse continue.

Franck Cantin intervient pour clôturer l'échange en disant que l'objectif de réduction reste le même peu importe les flux : -23% d'ici 6 ans.

2 Balayage de 19 fiches actions dans 8 axes, échanges à la fin de chaque axe.

Le PLPDMA compte 25 actions, certaines en cours d'autres pas encore lancées ; Elles se déploieront progressivement.

Les actions qui n'ont pas démarrées :

- Fiche action n°16 : Communication transparente
- Fiche action n°17 : Création d'une plateforme de prêt d'outils
- Fiche action n°22 : Développement de Repairs Cafés
- Fiche action n°23 : Cartographie des acteurs du réemploi
- Fiche action n°24 : Accompagnement des commerçants dans la réduction des déchets (diagnostics, labellisation...)

Chaque membre de la CCES va prendre la parole pour expliquer ce qui est en cours ou à venir concernant ces FA.

AXE n°1 – ECO-EXEMPLARITÉ

F.A (Fiche Action) n°1 : *Rendre les élus et les agents des relais sur le territoire pour porter les enjeux de la prévention (Maximilien)*

Le but est d'améliorer l'impact des actions de prévention au niveau des communes en s'appuyant sur un référent agent (ou élu) pour transmettre les informations sur les dispositifs et projets liés à la prévention et au tri des déchets. Cela permettra d'améliorer la communication à destination des communes.

Réflexion sur la réalisation d'une "fiche de poste" qui pourrait donner lieu à une mise en place d'une priorisation de certaines communes sur la distribution de composteurs ou la mise en place de troc party...

L'objectif est fixé à 15 communes en 2024. La F.A est en cours et encore ouverte aux propositions des membres de la CCES jusqu'à fin novembre.

FA n°2 : Agir de façon transversale pour réduire les déchets générés par les établissements publics (Pauline et Abigail)

Pour la commune de Beauvais, en 2022-2023, nous avons relevé une quantité d'impression plus basse que sur l'année 2023-2024. Nous expliquons cette augmentation suite à l'arrêt de la campagne de communication sur la réduction des papiers et impressions ; nous concluons donc qu'il est important de relancer une nouvelle campagne.

Actuellement toutes les impressions sont automatisées en noir et blanc et en recto verso.

Concernant les achats de fournitures une rubrique éco-responsable est en cours de création.

Il existe également le Troc'Agglo pour le mobilier et les outils. Un mail a été adressé à toutes les communes de la CAB afin de faire vivre cette plateforme. Les annonces sont accessibles :

- 1) A destination des services Ville de Beauvais (VdB) et Communauté d'agglomération de Beauvaisis (CAB) (15 jours)
- 2) Ouvert aux communes de la CAB (15 jours à prix réduit)
- 3) Disponible sur le site *AGORASTORE* tout public

Grâce à cette opération les achats neufs sont limités et une école de la CAB a pu en bénéficier pour meubler sa bibliothèque.

Concernant les fontaines à eaux, elles sont au nombre de 31 sur les services VdB et CAB, une soixantaine sont prévues prochainement.

28 communes de la CAB ont été contactées pour leur proposer des mugs, à ce jour 4 communes souhaitent des mugs pour remplacer leurs gobelets en carton.

En 2025, il y aura la mise en place de la dématérialisation des fiches de paies pour les agents VdB et les agents de la CAB.

FA n° 3 : Développer l'évènementiel éco responsable (Marie)

Le SMDO (Syndicat Mixte de l'Oise) proposait déjà depuis 17 ans des animations en priorité sur le tri. Depuis 3 ans, Ils ont développé une charte « éco-évènement », le but pour les organisateurs est de bénéficier d'un label en répondant à 5 objectifs obligatoire :

- Mise en place du tri en lien avec le service gestion des déchets
- Dotation de borne « tchao mégot »
- Dotation d'éco-cups
- Limiter la production en gros conditionnement et privilégier les futs, les grandes bouteilles etc.
- Mettre en place un stand de sensibilisation

Obligation de respecter les 5 objectifs pour bénéficier du label SMDO

Le SMDO prête des supports de communication (oriflammes, éco cups, affiches, banderoles...) si les porteurs d'évènements s'engagent sur l'ensemble des points.

Le service gestion des déchets de la CAB possède son propre kit.

5 évènements ont été labellisés en 2024 : la ronde de l'Oise, le salon de l'agriculture, le festival de violoncelle, les foulées de la rue et le village estival à Auneuil.

Cette action se déroule en partenariat entre le service gestion des déchets et le SMDO.

Chaque axe se clôture par un temps de questions et d'échanges

QUESTIONS :

Franck précise que les organisateurs d'événements privés doivent gérer seul les déchets générés sauf si le service gestion prend en charge la collecte de ces déchets. Dans ce cas, ils pourront candidater pour être labellisé.

Le SMDO indique qu'ils essayent d'inciter les organisateurs à obtenir le label et de progresser continuellement.

Abigaïl précise que le logiciel ELISE est de plus en plus utilisé et des formations sont prévues pour diminuer le passage des parafeurs.

Madame Lejeune indique que la dématérialisation n'est pas une solution à tout, « ce n'est pas parce que on ne voit pas les documents que ce n'est pas polluant » au contraire, les stockages de données consomment beaucoup d'énergie, de mémoire, donne de la chaleur dans les lieux qu'il faut ventiler voire climatiser etc.

De son point de vue, il est parfois préférable de signer quelques documents lors d'une réunion si ces documents n'ont pas de caractères urgent que de passer par la dématérialisation.

Il est demandé qu'on incite les agents à diminuer les envois, de trier leurs stockages, leurs mails etc.

Brigitte demande s'il est prévu de gérer les biodéchets dans les administrations, Maximilien précise qu'une délibération a été réalisée pour permettre le prêt de composteur pédagogique pour les établissements de la CAB.

Edouard précise que les quantités de bio déchets sont trop peu importante dans les administrations et que ces sites servent plutôt à pallier un manquement de compostage individuel pour ces agents.

AXE n°2 – SENSIBILISATION DES PUBLICS

FA n°4 : Développer une communication de proximité en associant le tri et la prévention (Sanaa)

Des opérations de sensibilisation en porte-à-porte au sein des collectifs de la CAB sont organisées pour répondre aux objectifs de cette action. L'ensemble des bailleurs et syndicats de copropriété ont été contacté afin de leur proposer un rendez-vous pour leur présenter l'action.

Dans un premier temps nous effectuons un état des lieux sur place afin de vérifier que la dotation en poubelle de tri ainsi que la signalétique est bien présente au sein du local poubelle. Le cas échéant, nous nous rapprochons du service gestion afin de procéder à une dotation de poubelles et une mise à jour de la signalétique avant toute intervention.

Ensuite, nous programmons 2 passages (sur des horaires différents) par collectif avec deux jeunes en mission de service civiques. La présence du gardien à nos côtés est recommandée mais pas obligatoire.

Lors de l'échange avec les administrés, nous leur proposons de « tester » leurs connaissances sur les consignes de tri afin d'engager la conversation. Grâce au soutien du SMDO, nous distribuons à chaque habitant un sac cabas pour faciliter le tri des emballages et des papiers.

Nous proposons également des stop pubs afin de réduire la quantité des déchets papiers. Ce dernier sera collé directement sur la boîte aux lettres si les administrés le souhaitent.

Enfin, de la documentation et des guides seront distribués selon les souhaits des foyers.

La participation des bailleurs et syndicat de copropriété est importante pour le bon déroulement de cette action. Pour le moment, seulement 3 bailleurs ont répondu à notre proposition. Cela nous a malgré tout permis d'effectuer la sensibilisation de 42 logements sur le quartier Argentine.

FA n°6 : Développer la sensibilisation événementielle auprès du grand public (Pauline)

Trois magasins du territoire ont bénéficié d'un vélo à smoothies le temps d'une demi-journée.

L'idée était de mettre en avant le gaspillage alimentaire en réalisant un smoothie à partir de fruits abîmés récupérés dans le rayon fruits et légumes du supermarché. Cette prestation nous a permis d'entrer dans le cercle plutôt fermé des supermarchés. Cependant, le résultat reste mitigé.

Notre objectif de sensibilisation n'a pas été atteint. Nous avons sensibilisé au total une centaine de participants sur les 300 ciblés.

Cette animation aurait davantage sa place sur une fête de quartier, un marché ou un autre événement grand public comme la SERD (Semaine Européenne de la Réduction des Déchets).

Nous constatons que les clients des supermarchés étaient un peu intimidés, nous avons dû moduler l'animation et pédaler à la place des participants pour réussir à les intéresser.

FA n°7 : Développer la sensibilisation auprès des scolaires et des enfants (Pauline)

Chiffres 2024 : Plus de 45 actions

- 9 visites de déchetteries
- 7 animations tri des déchets ménagers
- 16 ateliers tawashi
- 2 animations prévention et tri
- 3 animations tri avec Sanaa et Britney
- 9 animations portées par Sanaa et Britney

Les visites régulières de déchetterie ne seront pas reconduites pour des problèmes de transport collectif. En effet, cela représente un coût important pour les établissements scolaires.

Cependant, nous envisageons d'en maintenir ponctuellement pour les petits groupes avec la participation du service gestion Déchets sur la partie technique.

Cette année les actions de sensibilisation proposées sont :

- Atelier tri des déchets + réduction
- Atelier fabrication éponge tawashi
- Atelier compote zéro déchets
- Grand jeu de l'oie « stop déchets »

Piste pour l'année prochaine : Le prêt de jeux et de malles :

- Malle tawashi
- Malle papiers recyclés
- Malle compostage
- Malle jeu de société sur le tri et la prévention des déchets

FA n°8 : Continuer la sensibilisation aux déchets dangereux (Britney)

L'ensemble des communes sont contactés progressivement afin de faire le point sur les Boîtes à piles présentes au sein des Mairies. Nous en profitons pour remettre à jour les guides et leur proposer des mugs de seconde afin d'éviter les gobelets carton à usage uniques pour leurs réunions.

Pour le moment, 28 communes ont été contactées et les livraisons sont en cours.

QUESTIONS :

Elodie précise que les vélos ne proviennent pas du territoire et donc cela pourrait être une idée de fabriquer un vélo à smoothies avec les fab lab.

M. Couillerot nous informe que les boîtes à piles sont petites à Troissereux ils souhaitent une boîte plus grande. Un « silo » sera donc livré prochainement.

Mme Cunat précise qu'il faut inciter les administrés à aller en magasin pour déposer leurs piles car c'est un lieu connu de tous et utilisé fréquemment.

Mme Lejeune intervient à propos des contenants de compote réutilisable qui ont mal vieillis dans sa commune, Ils avaient distribué à chaque enfants un pack pour réaliser son goûter zéro déchet.

Nous prenons note de cette dernière remarque et avons demandé un retour aux ALSH ayant bénéficié de cette animation depuis sa création. Nous souhaitons savoir si les parents les utilisent encore.

AXE n°3 – INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES

FA n°9 : Etudier la faisabilité de la tarification incitative (T.I) (Franck)

Réduction des fréquences de collecte sur Beauvais en juin 2023.

6 collectes OM / 1 TRI en hyper centre auparavant, aujourd'hui 4 OM / 1TRI

5 collectes OM / 1 TRI en centre-ville auparavant, aujourd'hui 2 OM / 2TRI

2 collectes OM / 1 TRI en quartier pavillonnaire auparavant, aujourd'hui 1 OM / 1TRI

Pas de diminutions auprès des grands collectifs.

Sur la T.I, l'étude est en cours (élaborations des scénarios, proposition des choix techniques) Le scénario avec une facturation à la levée est plutôt prioritaire. Beaucoup de questions pour Beauvais puisqu'il y a encore des collectes en sac en porte à porte.

Prochaine étape : comparer deux scénarios, les détailler et faire un choix.

AXE n°4 – GASPILLAGE ALIMENTAIRE

FA n°10 : Organiser des ateliers de sensibilisation pour la réduction du gaspillage alimentaire (Pauline)

Actions qui seront menées pendant la SERD 2024 (Semaine Européenne de la Réduction des Déchets) fin novembre.

- Un atelier soupe antigaspi avec des invendus du marché de Beauvais
- Un atelier compote zéro déchets au centre social La Canopée à Auneuil
- Un spectacle familial à la salle des 2 Collines à Goincourt

FA n°11 : Lutter contre le gaspillage dans les cantines scolaires et développer des filières de don alimentaire (Bastien)

Le programme « Nos Cantines Durables » est un réseau d'échanges et de partages de connaissances pour 10 communes volontaires (restauration scolaire)

Investissement matériel :

- Table de tri créée par la Maison de l'Économie Solidaire.

La table est prêtée de commune en commune et a été inspirante car certaines communes ont fabriqué leurs propres tables de tri et d'autres ont commandées cette même table suite au prêt.

- Gachipain : pas encore prêtée, réalisée par les services techniques de la Ville de Beauvais.

En cours :

- Le prestataire « Echange pour une terre solidaire » est missionné pour intervenir avec des classes de CM2.
- « Bio en Haut de France » proposera une animation à destination des agents de restauration sur la nutrition.
- Accompagnement dans le dispositif cantine à 1€ (+ on mange mieux moins on gaspille).
- Mutualisation/groupement de commande pour les communes volontaires.

Pour le compostage, 2 cantines sont déjà accompagnées, 4 prévues en 2025 avec une convention de compostage en établissement en cours de rédaction.

Pour les années à venir : réflexion sur le retour en régie, poursuivre l'inclusion de cantines dans le dispositif.

AXE n°5 – BIODÉCHETS ET DÉCHETS VERTS

FA n°12 : Continuer de développer le compostage individuel (Edouard)

Il y a eu beaucoup d'attente et de sollicitation depuis la mise en place de la gratuité des composteurs début 2024. En 2023, 232 composteurs ont été vendus contre 650 distribués à ce jour en 2024.

Au total en 2024, ça sera plus de 800 composteurs qui pourront être distribués à l'issue des réunions.

Pour chaque composteur distribué c'est une famille sensibilisée à la gestion de proximité des déchets verts, au compostage et au gaspillage alimentaire.

FA n°13 : Réduire le gisement des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles), répondre à l'enjeu réglementaire (15 sites partagés et 10 sites pédagogiques) (Edouard)

Bilan du compostage partagé « en pied d'immeuble » à ce jour :

- 13 sites installés (2 prévus avant la fin de l'année)
- 24 référents de sites volontaires
- 282 familles qui compostent

- 14 tonnes de Bio déchets détournés/an
- 2 conventions sont en cours, une pour le compostage en établissement dans le cadre de 'Nos Cantines Durables » porté par le service transition santé. Une seconde pour le compostage de quartier.

Chaque axe se clôture par un temps de questions/d'échanges.

QUESTIONS :

Yannick Matura souhaite accentuer le compostage de quartier, Mme Béatrice Lejeune précise que les deux sont primordiaux. De plus, le compostage individuel et le compostage partagé requiert d'avoir été informé en amont.

AXE n°6 – CONSOMMATION RESPONSABLE

FA n°15 : Mettre en place le défi « famille zéro déchet » sur l'ensemble du territoire (Pauline)

Accompagné par les Ateliers de la Bergerette, le défi va être lancé en fin d'année (pour les habitants de Beauvais la première année), l'inscription se fait via un formulaire en ligne (actif depuis le 17 octobre).

L'idée est d'accompagner un panel représentatif de 20 foyers, dans la réduction de leurs déchets en proposant des ateliers sur le compostage, un Noël zéro déchet, les produits ménagers maison, une autre façon de faire ses courses et un atelier réparation.

Les participants vont peser leurs déchets pendant le défi et verront leurs poubelles diminuées. Il s'agira ensuite de recueillir leurs impressions et d'essayer leurs retours d'expériences.

FA n°18 : Poursuivre la distribution de « stop pub » (Sanaa et Britney)

Les « Stop pub » sont mis à la disposition du public principalement dans les Mairies depuis plusieurs années.

Dorénavant, il seront en plus proposés systématiquement et individuellement pour chaque action de sensibilisation du service prévention (compostage, porte à porte etc...) Cela nous permettra de nous assurer qu'ils seront bien utilisés.

Chaque axe se clôture par un temps de questions/d'échanges.

QUESTIONS :

Marlene propose de nous donner des stop pubs réalisés par le SMDO. Mme Béatrice Lejeune en souhaite pour sa commune.

M. Yannick Matura soulève le problème du Beauvaisis MAG qui n'est pas distribué avec ou sans stop pub.

Bastien évoque qu'un défi famille est aussi en projet au service transition santé avec pour thématique l'alimentation. Il faut que les relais (centres sociaux etc.) fassent bien la distinction entre les deux défis « alimentation » et « zéro déchet ».

M. Yannick Matura intervient pour parler des déchets à rapporter en magasin, quelles sont les règles en vigueur ?

M. Franck Cantin dit que les services pourront refaire une communication à ce sujet.

Beatrice Lejeune ajoute qu'au SMDO une communication auprès des bailleurs a été décidé la veille.

Mme Apolline Quenehen précise qu'il faut insister sur le mode de consommation avant qu'un objet devienne un déchet, Marlène Cunat précise qu'une communication a été faite dans un précédent magazine du SMDO.

Extrait : « Les distributeurs doivent proposer une solution de reprise « 1 pour 1 », c'est-à-dire reprendre ou faire reprendre gratuitement un appareil usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type, y compris dans le cas de la vente à distance (valable pour les Déchets d'équipements électriques et électroniques, ampoules, meubles, literie et bientôt les articles de sport/loisirs). »

Yannick rebondi avec une proposition de multiplier des réunions publiques sur les déchets en général.

AXE n°7 – AUGMENTATION DE LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

FA n°19 : Développer le réemploi en déchetterie (Arnaud)

L'année 2024 est intense puisque les déchetteries développent de nombreuses filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur).

Le Tonnage de réemploi est en hausse. En septembre 2024, à Beauvais, le tonnage avait déjà atteint le chiffre global de 2023. A ces tonnages seront ajouté tous les vélos, le matériel médical « cyclamed » soit environ 4 à 5 tonne.

L'association SOSIE (SOS Insertion Emploi) a stoppé la convention avec la déchetterie pour récupérer des meubles, faute de personnel.

FA n°20 : Développer le réemploi à la fin des évènements (Maximilien)

Après l'arrêt des bennes tout venant pour les brocantes, il y a eu la mise en place d'un accompagnement à destination des organisateurs (associations, comité des fêtes) afin de réduire et mieux valoriser les déchets des évènements.

Avec la participation des ateliers de la Bergerette, cette action permet à la fois de sensibiliser organisateurs et exposants au tri mais également de réemployer des objets collectés sur place et les revendre par le biais des ressourceries.

FA n°21 : Mailler le territoire en solution de seconde vie des produits (dons, trocs, ventes entre particuliers...) (Maximilien)

Il s'agira de proposer des espaces de dons pérenne au sein des communes, cette action sera portée par les ateliers de la bergerette (2 communes test en 2024)

Le service prévention est en réflexion pour accompagner en priorité les communes bénéficiant d'un référent prévention (FA1)

Il s'agira de faire le point avec les communes volontaires, regarder ce que la commune peut proposer en mettant par exemple à disposition un local ou à minima, une armoire.

FA n°23 : Cartographier et visibiliser les acteurs du réemploi et de la réparation sur le territoire (Maximilien)

Cette action devait démarrer initialement en 2026. Cependant, Elodie et l'ADEME nous ont proposé d'intégrer d'ores et déjà un moteur de recherche sur le site « beauvaisis.fr » onglet « cadre de vie-Déchets »

Cet outil permet de cartographier la liste des réparateurs ainsi que les lieux de don et de revente sur la CAB. Nous recensons auprès des communes les réparateurs afin de compléter la liste existante.

AXE n°8 – DÉCHETS DES ENTREPRISES

FA n°25 : Réduire les déchets générés sur les marchés alimentaires tout en y généralisant des solutions de collecte (Maximilien)

En moyenne, chaque semaine 150 kilos de bio-déchets sont jetés aux ordures ménagères à la fin du marché du quartier Argentine à Beauvais, alors que 70 kilos de ces déchets sont encore consommables.

La première étape fut de rencontrer les revendeurs afin qu'ils s'engagent à présenter plus convenablement (pas au sol) les fruits et légumes en don. Ces derniers seraient déposés dans une cagette sur une table et proposé en fin de marché.

Cependant tous ne jouent pas le jeu. Pour un effet durable, nous pensons qu'il faut intégrer cette démarche dans le règlement des marchés de Beauvais.

Unis cité Beauvais est volontaire pour mettre en place des actions ponctuelles en direction des habitants et aider les revendeurs. La remobilisation du « collectif Argentine » permettrait de relancer le projet.

Chaque axe se clôture par un temps de questions/d'échanges.

QUESTIONS :

Mme Béatrice Lejeune rappel que nous pouvons féliciter l'équipe, le bilan est flatteur, elle souhaiterait que lors d'une prochaine conférence des maires nous montrions le bilan de ce qui est fait depuis le point de départ parce que nous partons de zéro. Elle souhaiterait que le SMDO soit plus engagé concernant la communication et la prévention.